



La Clinique prépare votre facture comprenant les éléments suivants :

- Actes chirurgicaux
- Actes d'anesthésie
- Hôtellerie
- Radiologie
- Kinesithérapie
- Biologie

La Clinique encaisse votre règlement au moment de votre sortie.



Nous nous occupons de la télétransmission à la CPAM



Durée moyenne du traitement du dossier : 21 jours



Je paie ma facture lorsque je fais ma sortie, 2 options possibles

Mon chirurgien ne pratiquant pas l'encaissement direct :

Je règle la somme totale de la facture Mon chirurgien pratiquant l'encaissement direct : Je régle la somme totale de la facture en déduisant le montant déjà réglé au cabinet du praticien



je récupère ma facture acquittée



J'envoie la facture à ma mutuelle, si je n'ai pas de prise en charge hospitalière



Je suis remboursé.e en fonction de mon contrat